

ORDRE DU JOUR DE LA REUNION

Conseil de Surveillance du MCA-Sénégal

Réunion ordinaire

Le Mercredi 27 août 2014
à 9h 30

Radisson-Blu, Dakar, Sénégal

Cette présente convocation est relative à la dix-neuvième réunion du Conseil de Surveillance ("Conseil") du Millennium Challenge Account – Sénégal (« MCA-Sénégal ») qui se déroulera le Mercredi 27 août 2014, à l'Hôtel Radisson-Blu à Dakar. Cette rencontre se tient dans le contexte de la mise en œuvre du Millennium Challenge Compact (ci-après, le « Compact ») signé 16 septembre 2009 entre l'Etat du Sénégal (ci-après, « l'Etat ») agissant par son gouvernement (ci-après, le « Gouvernement ») et le Gouvernement des Etats-Unis d'Amérique, agissant à travers le Millennium Challenge Corporation (ci-après, « MCC »).

I. INFORMATION SUR LE LIEU DE LA REUNION

- La réunion ordinaire du Conseil se tiendra à l'adresse suivante : Hôtel Radisson-Blu à Dakar
- La participation par téléconférence se fera selon les modalités suivantes : (non applicable à cette réunion)

II. ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance et présentation de l'ordre du jour (09h 30 - 09h 45) ;
2. Adoption des procès-verbaux de la réunion ordinaire du 06 mai 2014 et de la réunion extraordinaire du 13 mai 2014 (09h 45 - 10h 15) ;
3. Présentation de l'état d'avancement des activités (10h 15 - 11h 00) ;

PAUSE CAFE (11H 00 -11H 30)

4. Approbation du plan de Clôture du Programme (11H 30 - 12H 30) ;
5. Approbation du Plan de passation des marchés couvrant la période d'octobre 2014 à mars 2015 (12h 30 – 12h 45) ;
6. Questions diverses, Informations sur les prochaines étapes, Agenda de la prochaine réunion de Conseil du Surveillance (12h 45 -13h 00) ;
7. Clôture de la réunion et Déjeuner (13h 00 – 14h 00)

Les membres du Conseil ayant un droit de vote doivent informer le Président du Conseil de leur absence de la réunion et désigner un mandataire. Le membre qui a mandat de représenter un membre absent doit être muni d'une autorisation écrite attestant des pouvoirs de représentation de ce membre et de sa capacité à prendre part au vote.

Veillez accuser réception de la convocation à la réunion en remplissant et en signant la fiche ci-dessous attachée et en la retournant main à main, par fax ou par email à l'adresse du Président du Conseil de Surveillance, indiquée ci-dessous.


Le Président
du Conseil
de Surveillance

Nom: Moustapha DIOUF
Titre: Président du Conseil de Surveillance

Adresse : Primature
Building Administratif 9^{ème} étage
Tel : 33 822 25 39
E-mail : mdiouf@uvm.edu

Annexes:

1. Procès-verbaux de la réunion ordinaire du 06 mai 2014 et de la réunion extraordinaire du 13 mai 2014
2. Rapport août 2014 sur l'état d'avancement des activités
3. Projet de Document de Clôture du Programme
4. Plan de Passation des Marchés Oct. 2014 – Mars 2015